



Offrir le meilleur de la terre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DAN : TSX-V (Canada)
JE9N : FSE (Allemagne)
DRRSF : OTC BB (USA)

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Arianne dépose son étude d'opportunité économique du Lac à Paul

Saguenay, le 27 janvier 2010. La direction de Ressources d'Arianne Inc. (« Arianne » ou « Société ») est heureuse d'annoncer le dépôt sur SÉDAR de son Étude d'Opportunité Économique (Scoping Study) NI-43-101 de son projet de Phosphate-Titane du Lac à Paul, Saguenay-Lac-St-Jean, Qc, Canada.

Les points saillants de l'étude sont:

1) Selon l'auteur de cette étude, le projet du Lac à Paul est économiquement rentable en assumant que le concentré de phosphate soit vendu à un prix supérieur à 100 \$CAN/tonne. Le modèle économique révèle que pour un prix de vente de 118 \$CAN/tonne de concentré (FOB Dolbeau), le taux de retour interne (TRI) serait de 20%. Selon la revue Fertilizer Week du 7 janvier 2010, le prix du concentré phosphaté (Bone Phosphate Lime: BPL 72% à une teneur 32% P₂O₅) se transigeait à 147.44 \$US.

2) Le coût de production du concentré de phosphate du projet Lac à Paul est estimé à **62.53 \$CAN/tonne** (FOB Dolbeau) incluant le coût de transport (13.60 \$CAN) jusqu'à la station de train. Ce coût de production permettrait à la Société d'être très compétitive sur deux marchés. D'abord sur le marché Nord-Américain où la production de concentré de phosphate est insuffisante pour répondre à la demande pour les prochaines années et où l'approvisionnement se fait par voie terrestre. Le déficit est estimé à 3 millions de tonnes par année d'où la nécessité pour les producteurs d'engrais d'importer du concentré en provenance du Maroc. Incidemment, selon l'auteur, deux usines de production d'acide phosphorique de la firme Agrium Inc. (Redwater en Alberta, et Conda en Idaho) seront en manque d'approvisionnement au cours des prochaines années. En deuxième lieu, le concentré du Lac à Paul pourrait intéresser le marché européen par voie maritime car les usines d'acide phosphorique de Belgique sont principalement approvisionnées à partir de concentré provenant de Russie vendu à un prix de 182 \$CAN/tonne (FOB nord de l'Europe). Le concentré d'apatite d'Arianne pourrait-être vendu à 160 \$CAN/tonne, livré en Belgique.

À titre de comparaison, le concentré de phosphate venant du Maroc est importé en Amérique du Nord à un coût estimé à 140 \$CAN/tonne (FOB - dans un train nord-américain). À un prix équivalent, le concentré du Lac à Paul dont la qualité est supérieure à celui du Maroc (BPL de 88%, 38.6 à 40.1% P₂O₅ et l'absence d'éléments nocifs tels le cadmium et l'uranium) s'avère nettement plus attrayant pour n'importe quelle usine d'acide phosphorique d'Amérique du Nord requérant un approvisionnement par chemin de fer. En plus, la plupart des pays développés ont une réglementation très stricte en matière de contaminants nocifs dans les engrais mais, vu le manque de sources d'engrais propre, ces normes sont dans la plupart des cas peu renforcées. Dans le futur, l'application d'une telle réglementation favoriserait fortement le concentré de phosphate D'Arianne.

3) Toujours selon l'auteur du rapport, les meilleurs gisements de la compagnie Mosaic opérant en Floride, principal fournisseur d'apatite en Amérique du Nord, sont épuisés et quatre de ses mines fermeront leurs portes au cours des 10 prochaines années. De plus, les restrictions environnementales et l'acceptabilité sociale empêchent l'ouverture de nouvelles mines. La production minière est en déclin mais la capacité de production d'acide phosphorique est maintenue obligeant Mosaic à importer le concentré du Maroc.

Enfin, l'Idaho est un centre de production important avec les mines et les usines d'acide phosphorique opérés par CF Industries, Agrium, JR Simplot et Monsanto. Pour la plupart d'entre eux, la production devrait rester la même, sauf pour les mines d'Agrium qui seraient proches de l'épuisement. Fournir l'usine phosphorique d'Agrium est considéré comme un marché potentiel et très intéressant pour la Société.

4) L'étude ne porte que sur une seule partie des ressources présumées des dépôts du Lac à Paul, soient celles de la Zone Paul estimées à 99.315 Mt titrant 7.84% P₂O₅. Les ressources en titane n'ont pas été considérées lors de l'étude même si elles pourraient représenter des revenus additionnels de 20-40%. La Société procède actuellement à des tests métallurgiques pour évaluer l'impact économique du titane dans le dépôt du Lac à Paul.

« Nous considérons les résultats de cette étude comme étant des plus positifs pour l'avancement de notre projet d'apatite-ilménite du Lac à Paul. Les prochains efforts seront axés à mieux définir les ressources des minerais et à effectuer des tests métallurgiques dans le but de pouvoir aller en étude de pré faisabilité » de préciser Bernard Lapointe, président de Ressources d'Arianne Inc.

Cette étude a été réalisée par Réjean Girard de la firme **IOS Services Géoscientifiques Inc.** de Saguenay, Qc, Canada. Elle est basée sur le Calcul de Ressources NI-43-101 effectué par Claude Duplessis de la firme **SGS Geostat Inc** qui fut remis en mai 2009. L'étude d'opportunité est disponible sur le site Web d'Arianne au http://www.arianne-inc.com/userfiles/file/phosphore/lacapaul_scoping_en.pdf.

Ressources d'Arianne est une compagnie d'exploration canadienne dont la mission primaire est d'explorer et de mettre en valeur des gisements d'or, d'argent et de phosphate/titane au Canada et au Mexique. La Société possède moins de 25 M d'actions en circulation. Les investisseurs sont invités à visiter notre site internet au www.arianne-inc.com.

La Bourse de Croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Source: M. Bernard Lapointe, Président
Tél : (418) 549-7316
Fax : (418) 549-5750
bernard@arianne-inc.com

Pour info: M. Norman Forrest, Administrateur
Tél. : (450) 736-0453
norman@arianne-inc.com